

Dans le cours de l'année, il a été reçu neuf cadavres des Etats-Unis, avec les certificats nécessaires.

Pas un seul cas de maladie contagieuse ne s'est communiqué de l'étranger à la ville, par le canal de la quarantaine sur laquelle s'exerce ma surveillance. Je dois dire que, pendant l'année, les capitaines et les pilotes ont strictement observé les lois de quarantaine en entrant dans le port. Mon temps et celui de mes chaloupiers a été consacré à surveiller l'arrivée des navires, à prévenir les infractions et à prendre les mesures nécessaires dans les cas de maladie.

Les bâtiments de l'hôpital à la station de la quarantaine sont à présent en bonne condition. Il n'y aura qu'à en blanchir l'extérieur à la chaux le printemps prochain, tant pour leur apparence que pour leur conservation. Ces bâtiments ont été bien entretenus; les clôtures d'enceinte sont aussi en bon ordre.

Au commencement de mai, comme on s'attendait à l'arrivée en ligne directe d'un bon nombre d'immigrants, on se procura des lits et objets de literie; on monta aussi un poêle à cuisiner dans le bâtiment destiné à recevoir les immigrants, pour le cas où ils seraient débarqués sur l'île.

Un seul matelot atteint de varioloïde a été pendant l'année envoyé sur l'île, où il s'est guéri. Ce bon état sanitaire, avec le nombre d'arrivages à ce port, est exceptionnel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. J. HARDING, M. D., L. R. C. S. E.,

Médecin inspecteur, Port de St. Jean.

A l'honorable
Ministre d'Agriculture